



invitent

les classes de CM2 et de 6<sup>ème</sup> des établissements publics

de Loire-Atlantique à participer au

## RALLYE MATHÉMATIQUE de Loire-Atlantique édition 2023

### PRINCIPE

Une liste de problèmes est proposée à la classe entière.

Les élèves disposent d'un temps limité (1h), pour s'organiser, résoudre les problèmes proposés, débattre des solutions et noter les réponses sans l'aide de l'enseignant, ni de qui que ce soit.

Le nombre de problèmes et leur difficulté sont choisis de telle façon que chaque élève de la classe puisse participer mais que l'ensemble de la tâche soit trop lourd pour un seul d'entre eux.

**Il n'y a qu'un seul bulletin-réponse pour toute la classe et aucune réponse individuelle.**

### MODALITES PRATIQUES

Chaque classe s'inscrit dans l'une des catégories (cf. bulletin d'inscription) et participe à deux épreuves qualificatives. Les énoncés des épreuves et les bulletins-réponses correspondants sont envoyés aux classes inscrites, quelques jours avant chaque épreuve, par mail.

La finale se déroule au mois de juin. Elle réunit les classes ayant le plus grand nombre de points sur l'ensemble des deux épreuves, dans chaque catégorie.

Des prix sont offerts aux finalistes (selon la générosité des partenaires).

### ENTRAÎNEMENT

Les élèves doivent résoudre les problèmes sans l'aide de l'enseignant.

Travailler en équipe, s'organiser collectivement, apprendre à écouter et comprendre les solutions proposées par d'autres, argumenter et contre-argumenter, .... Tout cela ne peut pas s'improviser ! Chaque enseignant peut, à sa guise, prévoir des séances d'entraînement, la maîtrise d'une organisation par les élèves constituant dans ce genre de « compétition », un élément de réussite déterminant.

N'hésitez pas à proposer le sujet de la dernière édition à votre classe en entraînement !

(<https://irem.univ-nantes.fr/rallye/le-rallye-mathematiques-44>)

### Quelques réponses à vos questions

*Oui*, toutes les classes de votre établissement (CM2 - 6<sup>ème</sup>) peuvent participer.

*Oui*, vous pouvez intégrer des élèves de CM1 si vous avez une classe à double niveau CM1/CM2.

*Oui*, c'est la classe entière qui résout les problèmes.

*Non*, ce n'est pas l'enseignant qui écrit les réponses sur le bulletin-réponse.

*Non*, l'enseignant n'intervient absolument pas pendant l'épreuve, **ni pour indiquer le temps restant, ni pour remotiver ses élèves, ni même pour compléter le bulletin-réponse en fin d'épreuve.**

*Non*, vous ne recevez pas votre résultat après la première épreuve.

*Oui*, vous recevez tous les résultats après la seconde épreuve.

*Oui*, si vous ne faites finalement pas participer vos élèves au rallye, il est important de nous prévenir.

## RALLYE MATHÉMATIQUE DE LOIRE-ATLANTIQUE 2023

1. Chaque classe/groupe concourt dans l'une des deux catégories : « CM2/mixte » ou « 6ème ».

Peuvent concourir dans la catégorie « CM2/mixte » :

- les classes de CM2 (voire CM1-CM2) ;
- les groupes constitués d'une moitié d'élèves de CM2 et de l'autre moitié d'élèves de 6ème.

Une confirmation vous est envoyée après enregistrement de votre inscription.

Vous recevez également un numéro d'inscription avant la 1ère épreuve.

Merci d'être vigilant sur l'adresse mail (adresses incorrectes, boîte saturée, accessibilité de la boîte...)

2. Le Rallye 2022 se déroule en trois étapes :

- du **16 janvier au 20 janvier 2023** : 1ère épreuve qualificative ;
- du **13 au 17 mars 2023 (semaine des mathématiques)** : 2ème épreuve qualificative ;
- **juin 2023** : Finale sur une journée pour les classes ayant obtenu les meilleurs résultats dans chaque catégorie.

Le nombre de classes sélectionnées est défini en fonction du nombre de participants dans chaque catégorie.

**Au maximum, une classe par catégorie et par établissement sera sélectionnée.**

3. Les épreuves doivent se dérouler sur une durée d'une heure maximum.

Lorsque plusieurs classes d'une même catégorie et d'un même établissement sont inscrites au Rallye, nous vous demandons de faire en sorte, autant que possible, que l'épreuve se déroule le même jour, voire à la même heure.

4. Lors de chaque épreuve :

- l'enseignant donne la consigne du déroulement de l'épreuve ;
- l'enseignant remet aux élèves :
  - **les textes de l'épreuve** ;
  - **le bulletin-réponse** (un seul) pour la classe.

Pour la 1<sup>ère</sup> épreuve qualificative, 10 problèmes sont proposés aux élèves. Ils doivent être tous résolus.

Consigne à donner aux élèves :

*"Vous devez résoudre les 10 problèmes proposés et avoir rempli le bulletin réponse avant ... (indiquer l'heure limite). Vous avez le droit de vous organiser comme vous le voulez et d'utiliser tout le matériel disponible dans la classe (y compris les calculatrices, le dictionnaire, les ordinateurs ..., à l'exception d'Internet). Un problème partiellement résolu peut rapporter une partie des points."*

Pour la 2<sup>ème</sup> épreuve qualificative, la classe travaille à la résolution de 8 problèmes dans une liste de 12.

Consigne à donner aux élèves :

*"Dans la liste de 12 problèmes proposés, vous devez résoudre les 4 premiers problèmes et en choisir 4 parmi les 8 autres proposés. Vous indiquez les 4 problèmes choisis en les cochant impérativement sur le bulletin-réponse. Si vous ne cochez pas exactement 4 problèmes, vous obligez le correcteur à effectuer ce choix à*

*votre place. Ce choix vous sera le moins favorable. Dans cette épreuve, un problème partiellement résolu ne rapporte aucun point."*

En cas d'égalité à l'issue des 2 épreuves (même nombre de points, même nombre de problèmes réussis), c'est la 2<sup>ème</sup> épreuve qui sert à départager les équipes pour la finale.

5. Après avoir donné la consigne et remis les documents aux élèves, **l'enseignant s'abstient de toute intervention jusqu'à la fin de l'épreuve** (sauf nécessité absolue liée à des problèmes de sécurité). **Ceci est une nécessité**, tant pour l'aspect **formateur** du rallye que pour un principe d'**équité** entre les classes participantes.

**Le non-respect manifeste de ces règles entraînera la disqualification de la (ou des) classe(s) concernée(s).**

6. - Première épreuve : le bulletin-réponse devra être expédié **au plus tard le lundi 23 janvier 2023.**

- Seconde épreuve : le bulletin-réponse devra être expédié **au plus tard le lundi 20 mars 2023.**

Envoi du bulletin-réponse par courrier postal ou par mail au format pdf.

7. A l'issue de la première épreuve, aucun score ne sera communiqué : un résultat, quel qu'il soit, pouvant perturber l'intérêt des élèves pour la seconde épreuve.

A l'issue de la seconde épreuve, chaque classe recevra ses scores (nombre de problèmes réussis et nombre de points obtenus).

Les classes finalistes seront averties rapidement.

### **COMMENT INSCRIRE SA CLASSE ?**

Compléter et renvoyer le bulletin d'inscription 2023 joint en **version tableur modifiable** au plus tard le **2 décembre 2022** à l'adresse du Rallye : [rallyemaths.44@ac-nantes.fr](mailto:rallyemaths.44@ac-nantes.fr)

Dans le cadre de la loi RGPD, nous vous remercions d'indiquer et d'utiliser uniquement votre adresse mail **professionnelle**.

Si vous ne pouvez pas nous transmettre une version numérique, vous pouvez adresser votre bulletin à :

---

Rallye Mathématique de Loire-Atlantique

IREM des Pays de la Loire

Stéphanie Chauveau

Collège public Andrée-CHEDID

2, rue du fief

44 140 Aigrefeuille sur Maine